

Commune de MARCELLUS
Procès-verbal de séance du 16 Décembre 2020

ARRONDISSEMENT : MARMANDE.

Nombre de Conseillers

En exercice : 14 L'an deux mille vingt

Présents : 11 Le : 16 décembre

Votants : 13 Le Conseil Municipal de la Commune de MARCELLUS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la MAIRIE, sous la Présidence de M. DERC Jean Claude, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 09.12.2020.

Présents : DERC Jean Claude, REYNAUD Bernard, CUCCHI Maryse, LAFITTE Laetitia, LÉGLISE Gilles, BAZAS Jean-Marie, VERNEUIL Laurent, CHABRAT-DUCASSE Perrine, CHARRY Luc, PEREIRA Maria, LAURENT Valérie.

Pouvoirs : DUSSEAUX Jérôme à DERC Jean Claude, HRGOVIC Nicolas à VERNEUIL Laurent.

Secrétaire de séance : Laetitia LAFITTE.

Compte rendu du 18 novembre 2020 : approuvé.

I - Dossier n° 1 : délibération n° 52 : revalorisation de l'indemnité de la conseillère municipale déléguée.

La conseillère municipale déléguée, Valérie LAURENT, quitte la salle.

Monsieur le Maire rappelle les attributions de la délégation de fonction de la conseillère municipale à savoir le suivi et la gestion des affaires scolaires, il propose de revaloriser son indemnité, et de lui attribuer un taux de : 7,5 % de l'indice brut, soit 291,71 mensuel brut, à compter du 27.05.2020.

Le conseil municipal approuve cette revalorisation et vote à l'unanimité le nouveau taux ainsi proposé.

II - Dossier n° 2 : délibération n° 53 : choix du bureau de contrôle technique de construction pour la construction d'un garage et d'un local annexe.

M. le Maire présente le devis de l'APAVE pour le contrôle technique bâtiment concernant la construction du garage et du local annexe : 2 400 H.T. soit 2 880 T.T.C.
Le conseil municipal approuve le devis.

III - Dossier n° 3 : délibération n° 54 : choix du bureau de contrôle SPS pour la construction d'un garage et d'un local annexe.

M. le Maire présente le devis de l'APAVE pour la Coordination Sécurité protection de la Santé (SPS) concernant la construction du garage et du local annexe : 2 150 H.T. soit 2 580 T.T.C.

Le conseil municipal approuve le devis.

IV - Dossier n° 4 : délibération n° 55 : choix d'une entreprise pour étude de sol pour la construction d'un garage et d'un local annexe.

M. le Maire présente le devis de OPTISOL pour l'étude de sol concernant la construction du garage et du local annexe : 2 880 H.T. soit 3 456 T.T.C.

Le conseil municipal approuve le devis.

V – Dossier n° 5 : bulletin municipal.

Laetitia Lafitte présente l'ébauche du bulletin municipal.

IX - Questions diverses :

Perrine CHABRAT-DUCASSE présente les devis pour l'appareil à puce : 148,50 € T.T.C. et pour le lasso rigide : 278,50 € T.T.C.

M. le Maire explique le problème des chiens errants sur la commune.

M. le Maire présente les travaux effectués par Gilles Léglise.

- M. le Maire signale que la station d'épuration sera mise en service demain le 17 décembre.

La séance est levée à 22h00.

N° délibération	OBJET	N° page
52	Revalorisation de l'indemnité de la conseillère municipale déléguée	33
53	Choix du bureau de contrôle technique de construction pour la construction d'un garage et d'un local annexe	33
54	Choix du bureau de contrôle SPS pour la construction d'un garage et d'un local annexe	33
55	Choix d'une entreprise pour étude de sol pour la construction d'un garage et d'un local annexe	33